



**RÉGION  
AUVERGNE- RHÔNE-  
ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N° 84-2024-294

PUBLIÉ LE 10 OCTOBRE 2024

# Sommaire

## **69\_Centre Hospitalier Saint Cyr /**

84-2024-09-25-00013 - Référente en identité vigilance (1 page)

Page 3

**Objet : Désignation de Madame Yamina DIK, référente en identitovigilance**

Vu la loi Hôpital Patient Santé et Territoire n°2009-879 du 21 juillet 2009 ;

VU le code de santé publique ;

VU l'article L 611-1 à L 613-10 relatif à l'organisation des activités des établissements de santé ;

VU l'Arrêté du 10 février 2017 fixant la liste des indicateurs obligatoires pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins et les conditions de mise à disposition du public de certains résultats par l'établissement de santé

VU le Décret n° 2017-412 du 27 mars 2017 relatif à l'utilisation du numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques comme identifiant national de santé ;

Conformément au référentiel national d'identitovigilance ;

DECIDE

**Article 1 :** Madame Yamina DIK , attachée d'administration, est nommée référent en identitovigilance au sein du centre hospitalier de Saint-Cyr au Mont d'Or ;

**Article 2 :** La présente décision prend effet le 1<sup>er</sup> septembre 2024

Fait à St Cyr, le 25 septembre 2024

Anaïs JEHANNO, directrice

